

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2025

PJL REFONDATION DE MAYOTTE - (N° 1573)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 247

AMENDEMENT

présenté par

Mme Hignet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

À la fin de la première phrase de l'alinéa 22, supprimer les mots :

« 2031, avec une étape intermédiaire à 87,5 % au 1^{er} janvier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement de repli, le groupe parlementaire LFI-NFP souhaite que l'alignement du SMIC net sur le niveau national ait lieu en 2026.

En effet, rien ne justifie de repousser l'alignement du SMIC net à 2031, dès lors que cela peut être fait maintenant, par décret.

Il y a 10 ans déjà, le gouvernement conduit par Manuel Valls, se donnait comme objectif d'atteindre l'égalité réelle en 2025, dans le document stratégique intitulé « Mayotte 2025 : Une ambition pour la République ».

Dès lors, les mahorais et les mahoraises ne souhaitent rien de plus que ce qui avait été annoncé. Cette différence de traitement est très mal perçue par les mahorais et les mahoraises, qui ont l'impression de ne pas avoir les mêmes droits que leurs concitoyens de l'hexagone. Le Collectif Urgence Mayotte indique que "tout autre délai est vécu comme une volonté de continuer la discrimination d'un territoire maintenu en sous-développement chronique et dans la pauvreté depuis des décennies par des responsables politiques et des fonctionnaires qui ont toujours prétendu que tout ce qui était fait était pour le bien de Mayotte et des Mahorais".